



**Santé au travail : publication du bilan du 3^{ème} plan santé
au travail 2016-2020**

Fruit d'une co-construction entre organisations syndicales et patronales, organismes de sécurité sociale, acteurs de la prévention professionnelle et administrations de l'Etat, le Plan santé au travail (PST) 2016-2020 avait fixé 10 objectifs opérationnels organisés autour de trois axes :

- donner la priorité à la prévention primaire et développer la culture de prévention (à rebours d'une approche longtemps centrée sur la réparation),
- améliorer la qualité de vie au travail, levier de santé, de maintien en emploi des travailleurs et de performance économique et sociale des entreprises (pour répondre aux enjeux de santé publique mais aussi de maintien dans l'emploi d'une population active vieillissante et davantage touchée par les maladies chroniques évolutives),
- renforcer le dialogue social et les ressources de la politique de prévention en structurant un système d'acteurs, notamment en direction des TPE-PME.

Les cinq années couvertes par ce plan auront été marquées par l'importance croissante de la santé au travail dans la politique de prévention, s'achevant par une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des acteurs face à la survenance d'une crise sanitaire sans précédent.

Elaboré collectivement, le bilan du PST 3 s'attache à souligner pour chacun des objectifs du plan les enjeux, avancées obtenues mais aussi les progrès qui restent à accomplir.

La réflexion intègre les problématiques soulevées par les crises survenues au cours de la période comme les épisodes caniculaires ou la pandémie de la Covid-19.

Le bilan du plan santé au travail 2016-2020 va nourrir la réflexion sur le quatrième plan santé au travail qui couvrira la période 2021-2025 et dont l'élaboration a commencé.

[Télécharger ici](#)